



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE

ÉCOLE DE
PHYSIQUE
DES HOUCHES



UNIVERSITÉ
Grenoble
Alpes



FONDATION CFM
POUR LA RECHERCHE

Prix Cécile DeWitt-Morette / Ecole de Physique des Houches / Fondation CFM pour la recherche/ Académie des sciences [créé en 2019]

APPEL A CANDIDATURES 2023

L'Académie des sciences décernera en 2023 le grand Prix « Cécile DeWitt-Morette / Ecole de Physique des Houches / Fondation CFM pour la recherche » – Académie des sciences d'un montant de **15.000 euros**.

Le Prix « Cécile DeWitt-Morette / Ecole de Physique des Houches / Fondation CFM pour la recherche » de l'Académie des sciences est créé en 2019 pour honorer la mémoire de Madame Cécile DeWitt-Morette, fondatrice de l'École de Physique des Houches. de L'École de Physique des Houches, l'Université Grenoble-Alpes et la Fondation CFM pour la recherche se sont fédérées pour créer ce grand prix international et annuel d'un montant de 15 000€.

Le prix est destiné à récompenser une ou un scientifique de n'importe quelle nationalité et de moins de 55 ans ayant effectué des travaux remarquables dans le domaine de la physique. Le prix couvrira toutes les composantes de la physique allant de la physique fondamentale jusqu'à ses applications. La candidate ou le candidat devra avoir participé aux travaux de l'École de Physique des Houches, soit comme enseignante ou enseignant, élève, ou organisatrice ou organisateur. Le jury est composé de membres de l'Académie des sciences et est souverain dans le choix du lauréat.

Pièces du dossier de candidature

Les dossiers doivent être impérativement transmis à l'Académie des sciences par un directeur de laboratoire, un responsable d'établissement ou un Membre de l'Académie qui apporte son soutien à la candidature. **Les candidatures directes ne sont pas recevables**. De plus, une même personne ne peut être candidate à deux prix de l'Académie des sciences la même année.

Les dossiers, rédigés en anglais ou en français, doivent comprendre :

1. Le formulaire de candidature du Cécile DeWitt-Morette / Ecole de Physique des Houches / Fondation CFM pour la recherche de l'Académie des sciences
2. Une lettre de soutien donnant un avis personnel sur le candidat ou la candidate (1 page)
3. Un bref curriculum vitæ (1 page maximum)
4. Les principaux résultats scientifiques du candidat ou de la candidate en regard des attentes du prix (2 pages)
5. La liste de ses principales publications (5 au maximum, chacune commentée en un bref paragraphe (3 lignes maximum), avec un lien sur une archive ouverte (1 page).

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature sont à adresser à :

- Par courrier électronique en un fichier unique (format PDF) à l'adresse suivante : prix@academie-sciences.fr

Date limite de dépôt des dossiers de candidature à l'Académie des sciences

Mardi 28 mars 2023

Le Prix « Cécile DeWitt-Morette / Ecole de Physique des Houches / Fondation CFM pour la recherche » - Académie des sciences sera remis à l'Académie des sciences sous la Coupole de l'Institut de France.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

Sèlay Diakite Tél. : 01.44.41.45.76 – selay.diakite@academie-sciences.fr

Muriel Touly-Legros Tél. : 01.44.41.43.79 - Muriel.Touly-legros@academie-sciences.fr



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE

ÉCOLE DE
PHYSIQUE
DES HOUCHES



UNIVERSITÉ
Grenoble
Alpes

FONDATION CFM
POUR LA RECHERCHE

Vos données personnelles sont collectées et traitées par l'Académie des sciences aux fins de répondre à votre demande de candidature pour le prix cité ci-dessus. Vos données ne seront pas communiquées à l'extérieur de l'Académie des sciences. Conformément à la réglementation applicable, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité sur vos données. Pour exercer vos droits aux regards de l'utilisation de vos données personnelles vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'Institut de France et des Académies soit par courrier électronique : delegue-protection-donnees@institut-de-france.fr soit par courrier postal adressé à Institut de France, délégué à la protection des données, Direction du service des affaires juridiques, 23 quai de Conti 75006 Paris.

Lauréat(e)s précédent(e)s

Lauréat 2021 : Frédéric Caupin, physicien, professeur à l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL) et membre de l'équipe Liquides et interfaces de l'Institut lumière matière (UCBL/CNRS).

Lauréat 2020 : Juan Maldacena, titulaire de la chaire Carl P. Feinberg de physique théorique de l'Institut d'études avancées de Princeton.

Lauréate 2019 : Francesca Ferlaino, professeure de physique à l'université d'Innsbruck et directeur de recherche à l'Institut d'optique quantique et d'information quantique (IQOQI – Innsbruck)